



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lycées

Question écrite n° 48208

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur quant à la situation du lycée de Bazeilles. Cet établissement, dans le cadre de l'évolution de la carte scolaire, a été choisi pour devenir le pôle académique labellisé lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration de l'académie de Reims. Ce pôle devrait accueillir naturellement les élèves de l'établissement mais également ceux de l'académie de Reims, voire des académies voisines pour la série technologique « hôtellerie » et les BTS « hôtellerie » et « animation-gestion touristique locale », au-delà de la création de licence professionnelle avec le CNAM et l'université de Reims-Champagne- Ardenne annoncée depuis longtemps. Aujourd'hui les Ardennais sont dans l'attente de la mise en place de ce « vaisseau amiral » que doit représenter le lycée de Bazeilles dans les métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme. Il l'interroge quant au calendrier prévisionnel et au contenu réel de ces projets qui représentent pour le sedanais, mais également pour le département, une importance considérable.

Texte de la réponse

La consolidation de la place du lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration et du tourisme de Bazeilles au niveau de l'académie de Reims a été une des priorités de la préparation de la rentrée 2014. La direction et les enseignants de l'établissement s'impliquent fortement dans des actions d'information et de communication destinées à renforcer sa vocation régionale et inter-régionale (site internet de l'établissement innové, participation aux salons et forums des formations). Une attention particulière a été apportée au niveau des structures de l'établissement, notamment en classe de seconde technologique hôtellerie où la capacité d'accueil est passée de 36 à 48 élèves à la rentrée 2014. La capacité d'accueil de la 2e année de BTS hôtellerie a été également renforcée afin d'accompagner les élèves présents actuellement en 1re année comme cela a été le cas pour la 1re année à la rentrée 2013. De plus, la licence professionnelle « animation tourisme » créée en partenariat avec le Conservatoire national des arts et des métiers (CNAM) existait déjà et a été poursuivie. Concernant les perspectives à plus longues échéances, des réflexions et échanges sont en cours actuellement, notamment pour : - la mise en place d'une licence professionnelle « hôtellerie » ; - la mise en réseau de l'établissement avec le lycée professionnel « le Château de Sedan » dispensant des formations de niveau V. Enfin, le conseil général des Ardennes développe des relations internationales dans lesquelles l'accueil et la formation de jeunes étrangers aux métiers de l'hôtellerie sont envisagés et pourraient se dérouler au lycée de Bazeilles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48208

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2014](#), page 783

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6829